



## Tarifs et facturation accueil de loisir du mercredi

Le tarif appliqué est déterminé par le Conseil Municipal et calculé en fonction du quotient familial de chaque famille. Les tarifs ci-dessous seront applicables dès septembre 2021 :

TRANCHES QF	MERCREDI JOURNÉE (REPAS+GOÛTER INCLUS)	MERCREDI DEMI-JOURNÉE (SANS REPAS)
QF A : - DE 400 €	10,00 €	5,50 €
QF B : DE 401 € À 800 €	12,00 €	7,50 €
QF C : DE 801 € À 1200 €	17,00 €	10,00 €
QF D : DE 1201 € À 1600 €	21,00 €	12,00 €
QF E : + DE 1601 €	23,00 €	14,00 €

## Calcul du quotient familial

Le mode de calcul retenu est celui appliqué par la Caisse d'Allocations Familiales : **Ressources mensuelles nettes imposables + prestations familiales mensuelles / nombre de part**  
Revenus mensuels nets imposables : ressources nettes imposables avant abattements fiscaux figurant sur l'avis d'imposition français

Prestations familiales mensuelles : il s'agit de toute prestation, à savoir, allocations familiales, allocation pour jeunes enfants, allocation parentale d'éducation, allocation logement...

nombre de parts :

- couple ou personne isolée : 2
- 1er enfant à charge : 0.5
- 2ème enfant à charge : 0.5
- 3ème enfant à charge : 1
- par enfant supplémentaire : 0.5

## Facturation

Les factures sont établies au vu des réservations saisies sur le portail famille. Elles seront disponibles dans l'espace personnel de chaque famille.

Le règlement pourra être effectué :

- Par carte bancaire via le Portail Famille
- Par prélèvement automatique : joindre un RIB et l' autorisation de prélèvement



*Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet :*

*La facturation est établie au vu de la fiche de réservation retraçant le nombre de jours d'accueil dont a bénéficié l'enfant, certifié par la signature des parents.*

*La facture est transmise par courrier **AU PLUS TARD** le **20 du mois** suivant. Le règlement devra parvenir **sous 10 jours** dès réception de celle-ci :*

- *Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor Public. Les chèques sont à déposer auprès du service financier de la mairie*
- *En espèces auprès du service financier de la Mairie*



**MAIRIE DE VEIGY-FONCENEX**

26 route du Chablais  
74140 - Veigy-Foncenex

**Téléphone:** 04 50 94 90 11